

Joyeux Noël
à tous
Bonnes Fêtes

Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 51 - Décembre 2003.

ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 4^{ème} trim. 2003

Aménagements

Inondations : La nature se rappelle à notre bon souvenir. Les aménageurs font prendre des risques à la population, et ce sont toujours les « gens d'en bas », souvent les plus modestes, qui paient les pots cassés et qui ont les pieds dans l'eau...

Ce qui nous ramène à l'urbanisation des Côtes. Les promoteurs sont à l'affût, les derniers terrains disponibles sont construits. La cote 480 n'est déjà plus respectée à certains endroits, et pourrait bien sauter complètement un jour ou l'autre. La Zone d'Aménagement des Côtes de Clermont-Chanturgue ne doit jamais devenir un pôle d'urbanisation, mais rester un espace de végétation au-dessus de l'agglomération. Souvenons-nous de Nîmes...

Dans le carreau de la carrière le talutage est presque terminé. Les trémies de concassage ont été détruites le jour de la visite du comité de suivi. Mais il reste toujours la question du devenir du site, que nous évoquons en p.4.

Cela fait maintenant 5 ans que David Méjean occupait à l'ASCOT le poste d'agent de développement du patrimoine, dans le cadre d'un contrat-emploi-consolidé (CEC). Celui-ci est arrivé à terme, et c'est non sans émotion que nous avons dit au revoir à David. Nous lui souhaitons de trouver rapidement un emploi à sa convenance.

Quant aux emplois de la carrière, nous avons appris avec satisfaction que la quasi totalité des salariés se sont vu proposer une solution.

L'ASCOT vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année... ♣



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site Internet :

www.multimania.com/ascot

e-mail :

ascot@netcourrier.com

Dépassionnons le débat...



Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Claude-Henri FOURNERIE

SOMMAIRE

Éditorial	1
Historia	2
Réponses	3
La carrière	4
Revue de presse	5
Brèves	6

Tirage : 1200 ex.

La passion, qui parfois fait faire de grandes choses, perturbe grandement l'échange pacifique des idées. Aussi nous proposons une méthode infallible, quoique très ancienne, pour dépassionner le débat...

FIN DE POLÉMIQUE?

Cessez-le-feu à Gergovie

Où Vercingétorix a-t-il battu César? Officiellement sur le plateau de Merdogne. D'autres ont évoqué les côtes de Clermont. Des fouilles y ont repris dans un climat pacifié.

Longtemps, la localisation de la victoire de Vercingétorix sur César – en 52 av. J.-C. – a nourri les querelles d'experts. Certains défendent la thèse – officielle – qui situe cette bataille sur le plateau de Merdogne, sur le territoire de la commune de La Roche-Blanche au sud de Clermont-Ferrand; d'autres se rallient à l'hypothèse des côtes de Clermont, au nord de la capitale auvergnate. A l'origine de cette dernière hypothèse, remontant aux années 1930, un érudit local, Maurice Busset, qui rallia, à sa cause, l'un des élèves, Paul Eychart. Celui-ci entreprit des fouilles à cet endroit dans les années 1960 et aboutit à la conclusion que les côtes de Clermont avaient bien été le théâtre de la bataille de Gergovie.

Des travaux complémentaires ont été entrepris, cette année, à l'initiative de Bernard Cléménçon, lui-même longtemps défenseur de la théorie Busset-Eychart. Celui-ci est, aujourd'hui, décidé à «dépassionner le débat». «Il s'agit, non pas de déterminer l'implantation de Gergovie, mais d'étudier les traces d'un sanctuaire gallo-romain», prévient d'emblée Vincent Guichard, directeur du Centre archéologique européen du mont Beuvray qui vise à la valorisation archéologique du patrimoine celtique. En l'occurrence, la région auvergnate



Deux sites archéologiques des environs de Clermont-Ferrand prétendent avoir été le théâtre de la victoire de Vercingétorix sur César. Le site officiel est, depuis Napoléon III, le plateau de Merdogne. Dans les années 1930-1960 est apparu celui des côtes de Clermont. Un temps, évoqué par certains : le plateau de Corent.

est loin d'avoir épuisé toutes les explorations. Ainsi, plus au sud de Clermont-Ferrand, le plateau de Corent a fait un temps parti des prétendants au titre, mais cette hypothèse semble définitivement abandonnée.

La Guerre des Gaules de César pourrait constituer le meilleur document de référence sur lequel s'appuyer pour placer précisément Gergovie, mais voilà qu'entre le texte de l'empereur romain et les réalités du terrain, des écarts conséquents se font jour. Par exemple, le plateau de Corent voit sa topographie inadaptée aux assertions de César. Ce qui n'est pas le cas des côtes

de Clermont, qui toute fois présentent comme inconvénient majeur des traces d'occupation particulièrement réduites. Or Gergovie abritait un *oppidum*, à savoir un site urbain fortifié. Dans leur étude consacrée à «l'âge du fer en Auvergne», le professeur John Collis et Vincent Guichard, soulignent que «lorsque César arriva en Gaule, en 58 av. J.-C., il y existait déjà des *oppida*, qui étaient des centres actifs de commerce, d'artisanat et de gouvernement. Besançon, Paris, Orléans et Bourges sont quelques-unes de ces villes que César visita. Les plus récentes datations suggèrent que leur

mise en place s'est effectuée à partir de 120 av. J.-C. en Europe occidentale, peut-être avec une ou deux générations de retard par rapport à l'Europe centrale.» Si le plateau de Merdogne pâtit lui aussi – par rapport aux écrits de César – d'une occupation trop tardive, les auteurs considèrent comme «certain que ce site a livré des vestiges antérieurs au règne d'Auguste, sans que l'on puisse affirmer de façon définitive qu'ils précèdent le milieu du I^{er} siècle avant J.-C.», Vincent Guichard, à la tête des deux dernières campagnes officielles de fouilles – en 1995 et 1996 – sur le site de Merdogne-Gergovie, rappelle la mise au jour d'éléments de fortifications ainsi que des pièces d'armement du I^{er} siècle. Il y voit l'une des preuves solides de la localisation de la bataille au sud de Clermont-Ferrand.

Théâtre d'un véritable événement – défaite de César et avènement de Vercingétorix comme chef des tribus gauloises –, Gergovie a suscité de tout temps la curiosité de littérateurs ou d'historiens. Parmi les observateurs célèbres désireux d'établir la vérité sur la localisation du site, Napoléon III, pour les besoins de la rédaction de sa *Vie de César*, dépêche sur place son officier d'ordonnance Stoffel. Sa mission : tenter de découvrir les doubles fossés mentionnés dans *La Guerre des Gaules* et qui étaient destinés à relier le «Grand Camp» au «Petit Camp». Si Stoffel a identifié des fossés, ils sont nettement moins profonds que ceux décrits par César. On ne sait pas s'il s'agit d'un motif de consolation, mais la localisation d'Alésia, ordonnée elle aussi par Napoléon III, n'a pas été plus facile. Dès le début de fouilles, les archéologues ont rivalisé d'interprétations différentes, s'appuyant, là encore, sur les descriptions de César. Tout comme Gergovie, une thèse officielle prévaut aujourd'hui : elle place Alésia sur le site d'Alaise-Sainte-Reine, sur le mont Auxois, en Côte-d'Or. ■

Extrait de la réponse de Paul Eychart

« Il est dit dans cet article que des fouilles, sur les Côtes de Clermont, ont repris dans un climat pacifié. Votre article laisse croire que des deux partis en opposition sur les sites de Merdogne et des Côtes de Clermont, l'un aurait cédé devant des arguments archéologiques. Vous argumentez sur l'étude d'un sanctuaire gallo-romain découvert en 1958 sur le site des Côtes, ce qui éloigne du vrai problème de la fixation de Gergovie.

Mais pour être accepté, cet article d'*Historia* ne devrait pas présenter comme suspect le texte de César, du fait qu'il ne correspond pas au site de Merdogne (choisi par Napoléon III et qui joue le rôle de Haut lieu de notre histoire). Ce qui met en doute la valeur du romain et les preuves qu'il apporte.

Napoléon III commence (avant de lire César) par dire que Gergovie est sur la montagne de Merdogne. Par conséquent si ce site fut imposé et son nom changé en 1863, c'est que César aurait falsifié ses comptes-rendus. Mais ces derniers s'adaptent parfaitement au site des Côtes de Clermont. Alors que, selon la thèse Napoléonienne, César se trouvant à Merdogne aurait décrit un site à 10 km au nord.

Sur le plan de l'archéologie, cela imposerait que le site officiel dépourvu de vestiges de la fin de l'indépendance gauloise soit, malgré tout, un oppidum et que celui des Côtes, qui a révélé ses preuves durant 18 campagnes de fouilles n'en soit pas un.

Toutes ces données sont exposées dans mon dernier ouvrage de synthèse (à paraître en décembre prochain) qui présente tout ce qu'il convient de connaître sur cette affaire... (...)

L'ouvrage qui va être diffusé en décembre prochain apprendra que César a annoncé dès son arrivé devant la place Arverne qu'il y est entré (*Caesar Gergoviam pervenit*).

Si l'on s'en tient à son témoignage, et si on le confronte à chacun des deux sites, on comprendra qu'avec Merdogne il est inacceptable (ce qui fait dire que César n'est pas fiable). Mais à l'inverse il révèle que les Côtes de Clermont étaient bien le site de Gergovie et il l'authentifie, grâce à sa topographie, associé à sa richesse archéologique et à sa situation sur une partie de la commune de Clermont, et que ce site était une place essentielle de la Gaule indépendante.

P.S. : Je ne parle pas de l'exceptionnel camp romain de Chanturgue, colline dépendante de la montagne elle-même, dont un "éminent" spécialiste actuellement professeur au Collège de France, par un rapport officiel, avoua sa perplexité, car effectivement sa zone face à l'oppidum des Côtes évoquerait la pratique romaine. »

Paul Eychart, docteur en archéologie, chargé des recherches aux Côtes de Clermont de 1952 à 1968

Les commentaires de l'ASCOT

Les fouilles de cet été, menées par Isabelle FAUDUET et Bernard CLEMENCON, avaient pour objet l'étude d'un sanctuaire gallo-romain. Elles ne concernaient pas Gergovie, donc le climat pouvait effectivement être "pacifié". Cependant l'article d'HISTORIA évoque, certes succinctement et de manière assez neutre, les hypothèses sur l'emplacement de l'oppidum de Gergovie. Le journaliste prend acte des travaux de Maurice BUSSET et de Paul EYCHART. Il intègre les Côtes dans un espace archéologique plus grand représenté par le triangle Corent - Merdogne - Les Côtes.

Les forces et les faiblesses de chaque site candidat sont bien rappelées. Mais rien ne vaut l'observation "in situ". Nous invitons le journaliste à venir sur les Côtes de Clermont - Chanturgue, le texte de César en main. Il vérifiera la parfaite concordance du site, la tactique du Romain et la réplique du Gaulois.

Pour notre part nous souhaitons conserver ce climat pacifié, qui devrait permettre la poursuite des fouilles sur les Côtes. En effet des trois sites évoqués ce dernier est le moins fouillé actuellement, en particulier la colline de Chanturgue, toujours pas au programme... ♣

PARCELLAIRE DU CARREAU DE LA CARRIÈRE



**En sombre, les parcelles de propriétaires privés, biens vacants ou successions non établies.
En clair, les parcelles des Domaines, Travaux Publics du Centre et de la Société des Basaltes.**

Le 19 janvier prochain, la carrière aura cessé son activité, resteront la société des Travaux Publics du Centre sur les parcelles dont ils sont propriétaires, commune de Nohanent, ainsi que les derniers stocks à évacuer. Cet espace qui va se libérer progressivement nous préoccupe quant à son devenir. Il peut jouer le rôle d'aspirateur pour une faune indésirable et peut engendrer des dérives destructrices de l'environnement.

Toute approche de solution doit tenir compte de la réalité du foncier. Pour ce faire, sur le plan ci-joint, nous avons identifié les différentes catégories de propriétaires du carreau de la carrière, sur les communes de Nohanent et de Durtol. On voit un véritable « mitage » et il sera difficile de regrouper sous une même autorité tous les terrains pour un projet global.

La première réflexion sur l'aménagement des Côtes dans lequel s'inscrit la carrière date de 1996, par une commission extra municipale créée par M. Roger Quilliot, ancien maire de Clermont-Ferrand. Depuis, Clermont Communauté a pris en charge ce problème, qui reste en panne de décision malgré nos nombreuses relances. Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de réunion spécifique sur le devenir du carreau de la carrière, et nous demandons que les associations concernées y participent.

Nos élus actuels, qui veulent faire de la ZAC de Trémonteix un modèle de réalisation (hors problème de circulation), ont peut-être oublié que celle-ci sera séparée du carreau de la carrière par une simple langue de terre et le chemin d'accès à la tour télécom... ♣

L'aménagement des Côtes

Clermont-Communauté a pris en charge un projet d'aménagement et de mise en valeur du site des Côtes. Il concerne des territoires situés sur les communes de Blanzat (Coteaux du Chevalard), Clermont, Durtol, Nohanent et Cébazat. Les premières étapes seront mises en œuvre courant 2004 et concerneront :

- ⇒ La réalisation de parkings principaux d'entrée (dont un sur le territoire de Blanzat) comportant des panneaux d'information sur la découverte des espaces.
- ⇒ La réalisation d'une signalétique spécifique.
- ⇒ L'affectation de chemins de randonnée d'intérêt communautaire.
- ⇒ La mise en place d'itinéraires de randonnées balisés, en partenariat avec Chamina.

A Blanzat, le parking d'entrée (d'une cinquantaine de places) est prévu à l'entrée du chemin menant au Complexe Sportif (côté ouest, avant le pont traversant le Bédat). En prévision également, l'aménagement d'un chemin piétonnier d'accès au site des Côtes. Par ailleurs ce projet intègre la protection des sites archéologiques, viticoles, agricoles et d'élevage qui se trouvent sur les territoires concernés.

BLANZAT
Magazine
170 - Novembre 2005



Des fouilles archéologiques sur les Côtes

Cet été, un chantier de fouilles archéologiques, coordonné par l'ARAF (Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne), s'est tenu sur le plateau des Côtes, du 20 juillet au 10 août, dirigé par deux spécialistes des édifices religieux des époques gauloise et gallo-romaine, Isabelle Fauduet et Bernard Cléménçon. Il convenait de démontrer, en une période de temps très courte, que le site présente un intérêt suffisamment riche pour obtenir le renouvellement de dotations d'Etat.



Danger - Chevaux : Encore une fois les forces de police et les pompiers sont intervenus au début de ce mois pour récupérer 4 chevaux qui divaguaient sur le boulevard Maurice Pourchon. Ces chevaux provenaient-ils de la colline de Chanturgue, tout le laisse supposer... Qui a la garde de ces chevaux ? Des incidents de ce type ont déjà eut lieu, et risquent à terme de provoquer de graves accidents. Nous demandons aux services concernés, état et collectivité locale, de prendre en compte ce problème et de s'assurer des conditions du gardiennage de ces chevaux... ♣

Archéologie : Nous pensons pouvoir vous communiquer le bilan des fouilles de cet été dans la prochaine Chronique. Pour l'année à venir diverses opérations sont envisagées, indépendamment de nouvelles fouilles : Campagne de photos aériennes sur l'ensemble du site, un premier passage ayant révélé des indices intéressants ; Démontage d'un pierrier important après accord du Service Régional de l'Archéologie (SRA) ; Recherches documentaires approfondies... ♣

Exposition : Le vernissage de l'exposition de Paul Eychart a eu lieu en présence de M. Laurency, maire de Volvic, de Mme Dossat, adjointe à la culture, et de Mme Lebouteiller, conservatrice du musée, ainsi que d'une assistance nombreuse et intéressée. L'exposition, rétrospective de l'œuvre de toute sa vie, se tient jusqu'au 4 mars 2004 au musée de la ville de Volvic. Quant à la ville de Clermont, toujours aucune manifestation en vue. Mais soyons rassurés, nos élus envisagent sûrement un hommage à titre posthume... ♣



Paléographie : Une équipe de l'ASCOT suit un cours de paléographie dispensé aux Archives départementales de Riom, basé sur la retranscription de textes du 17^{ème} et 18^{ème} siècle. L'objectif pour l'ASCOT est d'acquérir une compétence afin d'étudier aux Archives départementales des textes concernant l'archéologie aux Côtes... ♣

Téléphone : A partir de début janvier 2004 l'ASCOT n'aura plus de secrétariat permanent et nous suspendons la ligne téléphonique. En conséquence le nouveau numéro d'appel sera le suivant : 04.73.37.12.91... ♣

Vie associative : L'assemblée générale annuelle se tiendra courant avril. Nous vous en donnerons la date exacte dans la prochaine Chronique. Le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 12 janvier 2004 à 18h30. Une réunion de travail sur la paléographie est programmée le 5/01/2004 à 18h30 au local, et le prochain cours de paléographie à Riom est fixé au jeudi 8/01/2004 à 14h... ♣

Dédicace : Paul Eychart sera présent début février à la librairie Les Volcans, où il présentera et dédicacera son nouveau livre « César est entré dans Gergovie »... ♣

Bulletin d'abonnement à *“La Chronique de l'Oppidum”* - Bulletin d'adhésion à l'“ASCOT”

Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@netcourrier.com

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT et recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint règlement de 16 €
Une carte d'adhérent me sera adressée en retour..

1ère adhésion : 16 € Membre bienfaiteur (30 € ou plus)

Renouvellement : 16 € Abonnement seul : 10 €